

Réunion du conseil municipal du 30 septembre 2005

Ordre du jour :

- Indemnités du Maire et des Adjointes : Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les indemnités des élus
- Désignation des représentants de la commune aux divers syndicats
- Désignation des représentants de la commune aux sein de commissions internes
- Travaux de réfection de la rue de la roche et du chemin rural dit de Nans à Cutrial
- Certificat d'Urbanisme Mayet Daniel
- Divers

Désignation des représentants de la commune aux divers syndicats

- **Syndicats forestier**
Daniel MENIER, Edmond FIGARD
- **Représentants de la commune à la CCPR (Communauté de Communes du Pays de Rougemont)**
Titulaire : William BAZIN - Suppléant : Daniel MENIER
Titulaire : Sylvie CRELIER - Suppléant : Edmond FIGARD
- **Syndicat des Eaux de Rougemont EST**
Annie GROSJEAN, Viviane MANIGUET
- **Syndicat Intercommunal du collège de Rougemont**
William BAZIN, Sylvie CRELIER
- **Syndicat scolaire de Cuse**
Raphaël HENIN, Viviane MANIGUET

Désignation des représentants de la commune aux sein de commissions interne

- **Garants des bois**
Edmond FIGARD, Daniel MENIER, Raphaël HENIN
- **Commission de la voirie**
Bertrand MENIER
- **Commission des bâtiments Communaux**
Daniel MENIER
- **Commission du fleurissement**
Guy RICHEBOIS, Viviane MANIGUET, Raphaël HENIN,
- **Commission appels d'offre, marché public**
Titulaire Suppléants
-William BAZIN - Edmond FIGARD
-Sylvie CRELIER - Raphaël HENIN
-Daniel MENIER - Annie GROSJEAN
- **Conseiller en charge des gestions de défense nationale**
William BAZIN

Les idées de projet

Enfouissement des réseaux EDF et France TELECOM

Une étude sera mise en place pour l'enfouissement des réseaux EDF et France TELECOM sur la commune. Imaginons un village sans câbles. Qu'en pensez-vous ? Remontez-nous vos impressions.

La commune ne s'engage en rien sur ce projet, mais il est intéressant de connaître le coût, les subventions qui pourrait nous être allouées et la faisabilité.

Cette étude pourra nous accompagner dans le manque d'éclairage de certaines rues du village.

La décharge de NANS

Le conseil municipal ne comprends pas pourquoi les déchets verts ne peuvent pas être rejetés dans la décharge. A suivre

Qui détient les clés de la décharge?

Philippe STAUFERT, Sylvie CRELIER. Des doubles sont en cours de réalisation.

Demande des habitants

Mise à disposition d'une place pour le stationnement de Bus ou véhicule long. le Conseil Municipal travail sur cette demande.

Restauration de la chapelle

Suite à la visite du sénateur Jean-François HUMBERT et du député Marcel BONNOT le 22 septembre dernier. Il s'est avéré qu'une attribution de subvention exceptionnelle à hauteur de 80% pourra nous être allouée pour la restauration de la chapelle qui fait partie des patrimoines moraux du village.

Un devis estimatif et quantitatif est en cours de réalisation afin de donner tous les éléments au député pour l'attribution de cette subvention exceptionnelle.

Affouage ,vente des bois et Ecocertification

Affouage

- **parcelle 18** (130 stère) , 31 arbres sur pied marqués d'une CROIX (30charmes, 1 chêne) + 62 feuillards en chêne. **Parcelles 21-23** (Qté Stère à déterminer), 18 arbres sur pied marqués d'une CROIX (2 chênes, 1 hêtre, 3 charmes, 7 tilleuls et 5 autres) + 56 feuillards.

-**Le prix du bois** pour les affouagistes n'ayant pas été fixé fera l'objet d'une délibération de la prochaine réunion du conseil Municipal.

-**Le court moyen du prix du stère de bois** est de 3,50 €

Vente des Bois

-La ventes des bois se déroulera le 12 octobre 2005, à partir de 13h30 salle de la prairie, Baume-Les-Dames Pour parcelles 18, 21, 23.

Ecocertification

-Suite à la venue de Monsieur GIRARDO François Xavier notre agent ONF pour la commune de NANS. Il nous faudra ECOCERTIFIER nos bois pour l'année 2007.

Pourquoi ? L'ECO CERTIFICATION POUR PROMOUVOIR LA GESTION DURABLE DES FORETS, La mise en place de système de certification présente l'avantage de développer des démarches qualités et d'intensifier le dialogue entre les acteurs forestiers, les industriels du bois et les autres parties intéressées, c'est garantir que les bois vendus sont issus de forêts gérées durablement. En janvier 2005 près de 4 millions d'ha de forêts françaises étaient certifiées.

Dico : L'écocertification atteste du respect de critères de qualité de gestion des ressources naturelles et de l'environnement. L'écocertification fonctionne sur une base volontaire : les entreprises soucieuses d'afficher une bonne image écologique sont libres de recourir à ce processus. Pour le consommateur, la partie visible de l'écocertification est l'apposition sur le produit fini d'un écolabel reconnu comme une garantie de qualité de gestion.

-En 2007, les communes ou propriétaires de bois qui n'adhéreront pas à la certification risque fortement d'être pénalisés par la déclassification de leur bois, qui sera répercuté sur le prix .

-Nans possède 82 hectares de bois. Prix de l'écocertification à l'année est 0,15€ de l'hectare X 82 ha = 12,30 € l'année.

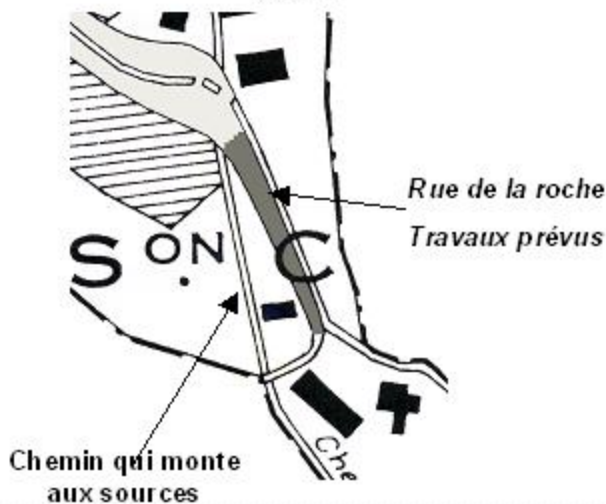
Une délibération sur ce point sera à l'ordre du jour à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Travaux de réfection de la rue de la roche et du chemin rural dit de Nans à Cubrial.

Une délibération a été effectuée et acceptée à l'unanimité pour autoriser le Maire à engager les travaux.
Une réunion de chantier aura lieu courant octobre 2005 avec la DDE et la société POFILET retenue pour effectuer ces travaux.
Dans le devis estimatif et quantitatif prévu pour ces travaux n'a pas été intégré la mise en place d'un captage des eaux de pluie concernant la rue de la roche à l'intersection du chemin privé de bourmel qui monte aux sources. Une étude est en cours pour élaborer ces travaux supplémentaires, ce captage aura pour but de pérenniser le revêtement de la rue et éviter les écoulements d'eau chez les habitants en cas de forte pluie qui découlent du chemin qui monte aux sources. Voir Plan B.

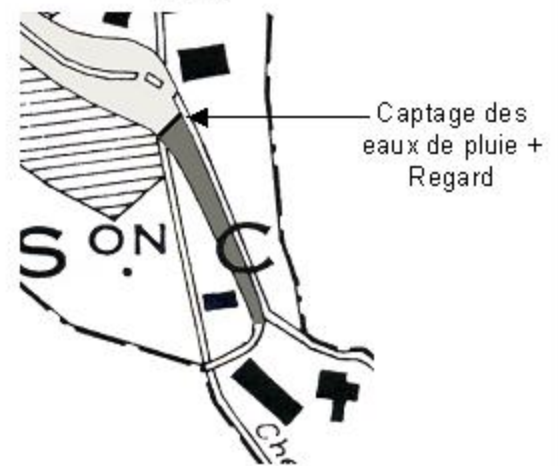
Configuration actuelle

Plan A



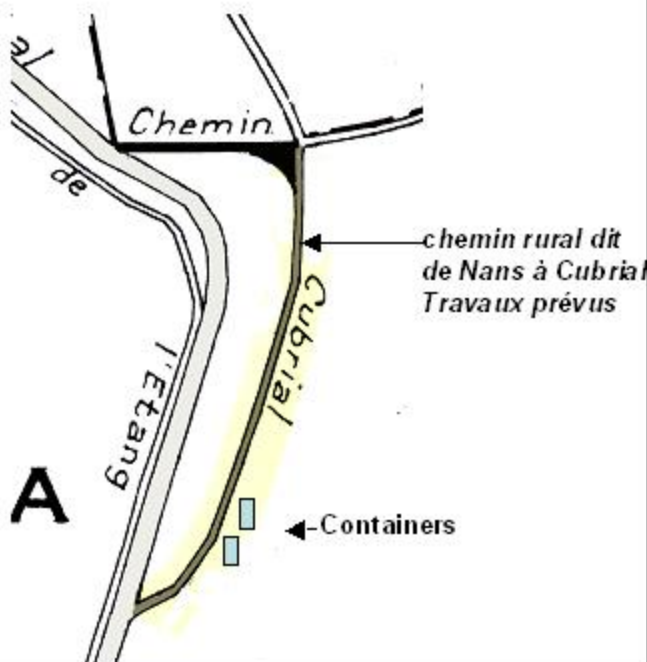
Configuration Envisageable

Plan B



Concernant le chemin rural dit de Nans à Cubrial, une étude est en cours avec la DDE pour envisager la réfection de la première portion du chemin dit du Mont-Blanchin (plan 2) ce qui permettrait la mise en place des containers à l'intersection du chemin (une rencontre avec la société réalisant l'enlèvement des containers est en cours). *Le gain de cette opération : Plus de nuisance sonore pour les riverains et l'esthétique de l'entrée du village retrouvera son naturel.*
Si les travaux ne se dérouleraient pas dans cette configuration une autre proposition a été évoquée concernant les containers qui seraient cachés par des caches containers en bois au même endroit que sur le plan 1.

Plan 1 Configuration actuelle



Plan 2 Configuration Envisageable

